

Reçu le 19 A. 2. 2024

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES
ET DE L'ADMINISTRATION LOCAL

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE
CHARBONNIERES-LES-BAINS / LA TOUR-DE-SALVAGNY / MARCY L'ETOILE**

Siège : Mairie de Charbonnières-les-Bains Tél. : 04.78.19.80.07 Fax : 04.78.87.02.34

Séance du 10 avril 2024 Délibération n° 2024-10-04-003

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2024

Date de la convocation : 26 mars 2024

MEMBRE	PRESENT	ABSENT	REPRESENTE PAR
CHARBONNIERES-LES-BAINS			
EYMARD Gérald		X	Patrick BOY
BOY Patrick	X		
FONTANEL Maxence		X	
CARDINAL Sandrine	X		
CHANAY Patrick		X	Sandrine CARDINAL
LA TOUR-DE-SALVAGNY			
PILLON Gilles	X		
HOUDEAU Sylvère	X		
JAL Jean-Philippe	X		
PONTET Damien		X	Alain MOREL
MOREL Alain	X		
MARCY-L'ETOILE			
COMMUN Loïc		X	Chantal DORVEAUX
DORVEAUX Chantal	X		
MAITRE Chantal	X		
DOUCET Laurence		X	Chantal MAITRE
DAUPHIN-GUTIERREZ Françoise		X	

Le Président présente au Comité du SYNDICAT INTERCOMMUNAL, le BUDGET PRIMITIF 2024 :

FONCTIONNEMENT	
Dépenses réelles	59 560.26€
Dépenses d'ordre	24 299.74€
Total dépenses de fonctionnement	83 860.00€
Recettes réelles	83 860.00€
Recettes d'ordre	0.00€
Total recettes de fonctionnement	83 860.00€

INVESTISSEMENT	
Dépenses réelles	115 539.26€
Dépenses d'ordre	0.00€
Total dépenses d'investissement	139 839.00€
Recettes réelles	115 539.26€
Dépenses d'ordre	24 299.74€
Total recettes d'investissement	139 839.00€

Après DELIBERATION, et à l'unanimité, le conseil syndical adopte le budget primitif 2024 du syndicat intercommunal.

Ont signé au Registre tous les Membres Présents,
Pour extrait certifié conforme,



Le Président,
Jean-Philippe JAL

Délibération notifiée le 15/04/2024 à la Préfecture du Rhône et rendue exécutoire lors de sa publication